



PREMIER TRIMESTRE DE 2024 COMMUNIQUÉ PORTANT SUR LES RÉSULTATS

LA BANQUE ROYALE DU CANADA DÉCLARE SES RÉSULTATS POUR LE PREMIER TRIMESTRE DE 2024

Sauf indication contraire, tous les montants sont libellés en dollars canadiens et sont basés sur nos états financiers présentés selon la Norme comptable internationale 34 *Information financière Intermédiaire*. Le 1^{er} novembre 2023, nous avons adopté IFRS 17 *Contrats d'assurance* (IFRS 17). Les montants correspondants ont été retraités. Notre rapport aux actionnaires portant sur le premier trimestre de 2024 ainsi que notre document d'information financière complémentaire sont disponibles sur notre site Web, à l'adresse <https://www.rbc.com/investisseurs/fr>, et sur SEDAR+, à l'adresse <https://www.sedarplus.com>.

Bénéfice net 3,6 milliards de dollars <i>Hausse de 14 %</i> <i>d'un exercice à l'autre</i>	Bénéfice dilué par action 2,50 \$ <i>Hausse de 12 %</i> <i>d'un exercice à l'autre</i>	Total de la DPPC⁽¹⁾ 813 millions de dollars <i>Ratio de la DPPC liée aux</i> <i>prêts⁽²⁾ en hausse de 3 p.b.⁽³⁾</i> <i>d'un trimestre à l'autre</i>	RCP⁽⁴⁾ 13,1 % <i>Hausse de 50 p.b.</i> <i>d'un exercice à l'autre</i>	Ratio CET1⁽⁵⁾ 14,9 % <i>Supérieur au seuil</i> <i>réglementaire</i>
Bénéfice net ajusté⁽⁶⁾ 4,1 milliards de dollars <i>Baisse de 5 %</i> <i>d'un exercice à l'autre</i>	Bénéfice dilué par action ajusté⁽⁶⁾ 2,85 \$ <i>Baisse de 6 %</i> <i>d'un exercice à l'autre</i>	Total de la CVPC⁽⁷⁾ 5,7 milliards de dollars <i>Ratio de la CVPC liée</i> <i>aux prêts⁽⁸⁾ en hausse de 3 p.b.</i> <i>d'un trimestre à l'autre</i>	RCP ajusté⁽⁹⁾ 14,9 % <i>Baisse de 230 p.b.</i> <i>d'un exercice à l'autre</i>	Ratio de liquidité à court terme⁽⁹⁾ 132 % <i>Hausse par rapport à</i> <i>131 % au trimestre</i> <i>précédent</i>

TORONTO, le 28 février 2024 — La Banque Royale du Canada⁽¹⁰⁾ (RY sur TSX et NYSE) a déclaré aujourd'hui un bénéfice net de 3,6 milliards de dollars pour le trimestre clos le 31 janvier 2024, soit une hausse de 449 millions, ou 14 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, laquelle reflétait l'incidence de 1 050 millions du Dividende pour la relance du Canada (DRC) et des autres ajustements fiscaux connexes. Le bénéfice dilué par action s'est établi à 2,50 \$, ayant progressé de 12 % par rapport à la période correspondante. Le bénéfice net ajusté⁽⁶⁾ de 4,1 milliards de dollars et le bénéfice dilué par action ajusté⁽⁶⁾ de 2,85 \$ affichent une baisse respective de 5 % et 6 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Nos résultats consolidés reflètent une augmentation de 281 millions de dollars du total de la dotation à la provision pour pertes de crédit par rapport à il y a un an, principalement attribuable à la hausse des dotations des secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises et Marchés des Capitaux, contrebalancée en partie par la diminution des dotations du secteur Gestion de patrimoine. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts s'est établi à 37 p.b., marquant une hausse de 12 p.b. par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux⁽¹¹⁾ s'est établi à 31 p.b., en hausse de 14 p.b. par rapport à il y a un an, les dotations ayant poursuivi leur remontée du fait de l'incidence de la hausse des taux d'intérêt et de chômage.

Les résultats reflètent également l'incidence d'éléments spécifiés liés à l'acquisition prévue de la Banque HSBC Canada (HSBC Canada), y compris les coûts de transaction et d'intégration (265 millions de dollars avant impôt et 218 millions après impôt) ainsi que les coûts liés à la gestion de la volatilité des fonds propres de clôture (286 millions avant impôt et 207 millions après impôt). Les coûts de la cotisation spéciale de la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC) de 159 millions de dollars avant impôt (115 millions après impôt) ont également eu une incidence sur les résultats.

Le bénéfice avant dotation et impôt⁽⁶⁾ s'est élevé à 5,2 milliards de dollars, en baisse de 607 millions, ou 11 %, par rapport à il y a un an, du fait essentiellement de l'augmentation des charges et d'une diminution des revenus du secteur Marchés des Capitaux, ce qui s'explique principalement par le recul des revenus tirés des activités de négociation comparativement à de solides résultats enregistrés un an plus tôt. Ces facteurs ont été atténués par la progression du résultat des placements d'assurance décollant du rendement des placements favorable associé au repositionnement de notre portefeuille aux fins de la transition à IFRS 17. Les résultats ont été favorisés par l'amélioration du revenu net d'intérêt attribuable à la forte croissance des volumes, ainsi que par l'augmentation des actifs liés aux services tarifés des clients découlant de l'appréciation des marchés et des ventes nettes du secteur Gestion de patrimoine.

Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net a reculé de 9 %, reflétant en partie une hausse du taux d'imposition effectif attribuable au fait que le trimestre précédent rendait compte de l'incidence favorable de l'élément spécifié relativement à certains ajustements au titre de l'impôt différé, et une augmentation de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux. Le recul des résultats des secteurs Services de soutien généraux et Services bancaires aux particuliers et aux entreprises a été contrebalancé en partie par l'amélioration des résultats des secteurs Gestion de patrimoine, Marchés des Capitaux et Assurances. Le bénéfice net ajusté⁽⁶⁾ a augmenté de 8 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice avant dotation et impôt⁽⁶⁾ a progressé de 12 %, la hausse des revenus ayant plus que neutralisé la croissance des dépenses.

Notre position de capital demeure forte, avec un ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (CET1)⁽⁵⁾ de 14,9 %, soutenant la forte croissance des volumes et le versement de dividendes sur les actions ordinaires de 1,9 milliard de dollars.

« Comme en attestent les résultats de notre premier trimestre, RBC s'est dotée de la bonne stratégie pour assurer sa croissance dans l'immédiat, tout en générant une valeur à long terme pour les actionnaires. Grâce à notre bilan solide, à notre gestion prudente des risques et à notre modèle d'affaires diversifié, nous avons généré une forte croissance des volumes axée sur les clients et poursuivi nos efforts de contrôle des coûts. Alors que nous nous apprêtons à conclure l'acquisition prévue de HSBC Canada, nous demeurons déterminés à agir à titre de conseillers de confiance auprès de nos clients en offrant des expériences bancaires nouvelles et uniques. »

— Dave McKay, président et chef de la direction de la Banque Royale du Canada

	Données présentées :	Montants ajustés ⁽⁶⁾ :
T1 2024 par rapport au T1 2023	• Bénéfice net de 3 582 millions de dollars	↑ 14 %
	• Bénéfice dilué par action de 2,50 \$	↑ 12 %
	• RCP de 13,1 %	↑ 50 p.b.
	• Ratio CET1 ⁽⁵⁾ de 14,9 %	↑ 220 p.b.
T1 2024 par rapport au T4 2023	• Bénéfice net de 3 582 millions de dollars	↓ 9 %
	• Bénéfice dilué par action de 2,50 \$	↓ 9 %
	• RCP de 13,1 %	↓ 180 p.b.
	• Ratio CET1 ⁽⁵⁾ de 14,9 %	↑ 40 p.b.
	• Bénéfice net de 4 066 millions de dollars	↓ 5 %
	• Bénéfice dilué par action de 2,85 \$	↓ 6 %
	• RCP de 14,9 %	↓ 230 p.b.
	• Bénéfice net de 4 066 millions de dollars	↑ 8 %
	• Bénéfice dilué par action de 2,85 \$	↑ 8 %
	• RCP de 14,9 %	↑ 70 p.b.

(1) DPPC : Dotation à la provision pour pertes de crédit.

(2) Le ratio de la DPPC liée aux prêts représente la DPPC liée aux prêts exprimée en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations.

(3) p.b. : Points de base.

(4) Le rendement des capitaux propres (RCP) attribuable aux actionnaires ordinaires est égal au bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires divisé par la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR aux pages 3 et 4 du présent communiqué portant sur les résultats.

(5) Ce ratio est calculé en divisant les fonds propres de première catégorie (CET1) par l'actif pondéré en fonction des risques conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) au titre de Bâle III.

(6) Mesures hors PCGR. Pour plus de détails, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR aux pages 3 et 4 du présent communiqué portant sur les résultats.

(7) CVPC : Correction de valeur pour pertes de crédit.

(8) Le ratio de la CVPC liée aux prêts représente la correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts exprimée en pourcentage du total des prêts et acceptations.

(9) Le ratio de liquidité à court terme est calculé conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Risque de liquidité et de financement de notre rapport aux actionnaires portant sur le premier trimestre de 2024.

(10) Les expressions « nous », « notre », « la banque » ou « RBC » désignent la Banque Royale du Canada et ses filiales, le cas échéant.

(11) Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux représente la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux exprimée en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations.

Services bancaires aux particuliers et aux entreprises

Le bénéfice net s'est établi à 2 061 millions de dollars, en baisse de 65 millions, ou 3 %, par rapport à il y a un an, reflétant essentiellement l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes de crédit et des frais autres que d'intérêt. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'augmentation du revenu net d'intérêt reflétant la croissance moyenne des volumes de 9 % pour ce qui est des dépôts (y compris 11 % pour les dépôts de particuliers) et de 5 % dans le cas des prêts (dont une croissance à deux chiffres des prêts aux entreprises et sur cartes de crédit de 14 % et 13 %, respectivement) dans le secteur Services bancaires canadiens, et l'élargissement des écarts.

Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net a reculé de 30 millions de dollars, ou 1 %, ce qui tient principalement à l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur prêts. Ce facteur a été atténué pour l'essentiel par la diminution des frais autres que d'intérêt, l'augmentation des revenus sur cartes et l'accroissement du revenu net d'intérêt reflétant la croissance moyenne des volumes de 1 % et l'élargissement des écarts dans le secteur Services bancaires canadiens.

Gestion de patrimoine

Le bénéfice net s'est dégagé à 606 millions de dollars, en baisse de 224 millions, ou 27 %, par rapport à il y a un an, ce qui reflète essentiellement le coût de la cotisation spéciale de la FDIC de 159 millions avant impôt (115 millions après impôt) dans le secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) au cours du trimestre à l'étude. La hausse de la rémunération variable proportionnelle à l'amélioration des revenus donnant droit à commissions, la hausse des coûts liés au personnel et des honoraires, qui reflète principalement les investissements continus dans l'infrastructure opérationnelle de City National, et la baisse du revenu net d'intérêt ont également contribué à la diminution. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la croissance des actifs liés aux services tarifés des clients, qui reflète l'appréciation des marchés et les ventes nettes.

Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net a augmenté de 391 millions de dollars, le bénéfice du dernier trimestre précédent reflétant l'incidence de l'élément spécifié au titre des pertes de valeur liées à notre participation dans une entreprise associée et des réserves légales dans le secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National). Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par le coût de la cotisation spéciale de la FDIC au cours du trimestre à l'étude, énoncée ci-dessus. Les résultats du secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) comprenaient également l'incidence des contrepassations de dotations liées aux prêts productifs dans le trimestre à l'étude, comparativement aux dotations constituées au trimestre précédent.

Assurances

Le bénéfice net s'est établi à 220 millions de dollars, soit une augmentation de 153 millions par rapport à il y a un an, ce qui s'explique surtout par la progression du résultat des placements d'assurance découlant du rendement des placements favorable associé au repositionnement de notre portefeuille aux fins de la transition à IFRS 17. Les conditions de marché favorables ont également eu une incidence positive sur la période considérée. Les résultats de la période correspondante de l'exercice précédent ne sont pas pleinement comparables, car nous ne gérons pas nos portefeuilles d'actifs et de passifs conformément à IFRS 17.

Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice a augmenté de 123 millions de dollars, le bénéfice du dernier trimestre reflétant l'incidence de changements défavorables dans les hypothèses actuarielles annuelles qui sous-tendent le résultat des activités d'assurance. Le résultat des placements d'assurance a également augmenté en raison principalement du rendement favorable des placements associé au repositionnement de notre portefeuille aux fins de la transition à IFRS 17. La période à l'étude a également été avatagée par des conditions de marché favorables. Les résultats du trimestre précédent ne sont pas pleinement comparables, car nous ne gérons pas nos portefeuilles d'actifs et de passifs conformément à IFRS 17.

Marchés des Capitaux

Le bénéfice net de 1 154 millions de dollars s'est replié de 87 millions, ou 7 %, sur un an, et ce, principalement en raison de la diminution des revenus du secteur Marchés mondiaux, comparativement aux résultats solides du trimestre correspondant de l'exercice précédent, et de l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur prêts. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la réduction de l'impôt attribuable à des changements dans la composition du bénéfice.

Comparativement au trimestre précédent, le bénéfice net a progressé de 167 millions de dollars, ou 17 %, sous l'effet essentiellement de l'augmentation des revenus du secteur Marchés mondiaux, qui s'explique en grande partie par l'accroissement des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe dans la plupart des régions. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par une augmentation de l'impôt.

Services de soutien généraux

La perte nette a été de 59 millions de dollars pour le trimestre à l'étude, en raison principalement de l'incidence après impôt des coûts de transaction et d'intégration de 218 millions et de l'incidence après impôt de la gestion de la volatilité des fonds propres à la clôture de 207 millions, facteurs qui sont tous deux liés à l'acquisition prévue de HSBC Canada et traités comme des éléments spécifiés.

Le bénéfice net s'est chiffré à 549 millions de dollars pour le trimestre précédent, en raison principalement d'un élément spécifié lié à certains ajustements au titre de l'impôt différé de 578 millions, ainsi que de l'incidence favorable d'éléments fiscaux. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'incidence après impôt des coûts de transaction et d'intégration de 167 millions liés à l'acquisition prévue de HSBC Canada, qui est considérée comme un élément spécifié.

La perte nette s'est chiffrée à 1 131 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de l'incidence du DRC et des autres ajustements fiscaux connexes de 1 050 millions, qui est un élément spécifié. Les activités de gestion des actifs/passifs et des coûts non affectés résiduels ont également contribué à la perte nette.

Fonds propres, liquidité et qualité du crédit

Fonds propres – Au 31 janvier 2024, notre ratio CET1⁽¹²⁾ s'est établi à 14,9 %, en hausse de 40 p.b. par rapport au trimestre précédent, en raison principalement du montant net des capitaux autogérés, de l'incidence favorable d'ajustements de la juste valeur constatés dans les autres éléments du résultat global et des émissions d'actions dans le cadre du régime de réinvestissement de dividendes. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'augmentation de l'actif pondéré en fonction des risques (excluant le change) et l'incidence nette des changements réglementaires.

Liquidité – La moyenne du ratio de liquidité à court terme⁽¹³⁾ du trimestre clos le 31 janvier 2024 s'est établie à 132 %, ce qui représente un excédent de quelque 94 milliards de dollars, comparativement à 131 % et à un excédent d'environ 91 milliards au trimestre précédent. La moyenne du ratio de liquidité à court terme⁽¹⁵⁾ est demeurée relativement stable par rapport au trimestre précédent, l'accroissement des volumes de financement de gros et des dépôts ayant été en grande partie contrebalancé par l'augmentation des titres au bilan et la croissance des prêts.

Au 31 janvier 2024, le ratio de liquidité à long terme⁽¹⁴⁾ s'établissait à 113 %, ce qui représente un excédent d'environ 112 milliards de dollars, comparativement à 113 % et à un excédent d'environ 109 milliards au trimestre précédent. Le ratio de liquidité à long terme est demeuré relativement stable par rapport au trimestre précédent, la diminution des exigences de financement liées aux transactions de prêts et de financement de titres ayant été en grande partie contrebalancée par les exigences de financement supplémentaires liées aux titres.

(12) Ce ratio est calculé en divisant les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (CET1) par l'actif pondéré en fonction des risques, conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF au titre de Bâle III.

(13) Le ratio de liquidité à court terme est calculé conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Risque de liquidité et de financement de notre rapport aux actionnaires portant sur le premier trimestre de 2024.

(14) Le ratio de liquidité à long terme est calculé conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Risque de liquidité et de financement de notre rapport aux actionnaires portant sur le premier trimestre de 2024.

Qualité du crédit

Premier trimestre de 2024 par rapport au premier trimestre de 2023

Le total de la dotation à la provision pour pertes de crédit s'est accru de 281 millions de dollars, ou 53 %, par rapport à il y a un an, ce qui s'explique surtout par la hausse des dotations des secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises et Marchés des Capitaux, contrebalancée en partie par la diminution des dotations du secteur Gestion de patrimoine. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts a augmenté de 12 p.b. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux a augmenté de 14 p.b. pour se fixer à 31 p.b.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs a reculé de 40 millions de dollars, ou 23 %, ce qui s'explique surtout par les contrepassations du trimestre à l'étude dans le secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National), qui reflètent essentiellement les changements favorables dans nos perspectives macroéconomiques, contrebalancés en partie par les changements défavorables concernant la qualité du crédit, comparativement aux dotations constituées dans le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux a augmenté de 328 millions de dollars, en raison surtout de la hausse des dotations dans les portefeuilles du secteur Services bancaires canadiens ainsi que dans le secteur Marchés des Capitaux, principalement dans le secteur d'activités de l'immobilier et autres.

Premier trimestre de 2024 par rapport au quatrième trimestre de 2023

Le total de la dotation à la provision pour pertes de crédit a augmenté de 93 millions de dollars, ou 13 %, par rapport au trimestre précédent, en raison essentiellement de l'accroissement des dotations des secteurs Services bancaires aux particuliers et aux entreprises et Marchés des Capitaux, en partie compensé par la diminution des dotations du secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National). Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts a augmenté de 3 p.b. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux a augmenté de 6 p.b.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs a fléchi de 61 millions de dollars, ou 31 %, ce qui découle en grande partie des contrepassations effectuées au cours du trimestre à l'étude comparativement aux dotations constituées au trimestre précédent dans le secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National), et de la diminution des dotations du secteur Marchés des Capitaux, facteurs qui sont tous deux attribuables pour l'essentiel aux changements favorables dans nos perspectives macroéconomiques, ce qui a été neutralisé en partie par des changements défavorables concernant la qualité du crédit. Ces facteurs ont été contrebalancés partiellement par l'augmentation des dotations de nos portefeuilles du secteur Services bancaires canadiens, en raison principalement des changements favorables dans nos perspectives macroéconomiques au cours du trimestre précédent, alors que ces changements sont défavorables pour le trimestre à l'étude, ce qui a été annulé en partie par des changements défavorables concernant la qualité du crédit.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux a augmenté de 146 millions de dollars, ou 27 %, en raison essentiellement de l'accroissement des dotations de nos portefeuilles du secteur Services bancaires canadiens.

Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR

Mesures de rendement

Nous mesurons et évaluons le rendement de nos activités consolidées et de chacun de nos secteurs d'exploitation en fonction d'un certain nombre de paramètres financiers, dont le bénéfice net et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Certaines mesures financières, incluant le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, n'ont pas de définition normalisée en vertu des principes comptables généralement reconnus (PCGR) et pourraient ne pas être comparables aux mesures analogues que présentent d'autres institutions financières.

Mesures hors PCGR

Nous sommes d'avis que certaines mesures hors PCGR (dont les ratios hors PCGR) sont plus représentatives de nos résultats d'exploitation courants et permettent au lecteur de mieux comprendre le point de vue de la direction à l'égard de notre performance. Ces mesures accroissent la comparabilité de notre performance financière pour le trimestre clos le 31 janvier 2024 par rapport aux résultats de la période correspondante de l'exercice précédent et du trimestre clos le 31 octobre 2023. Les mesures hors PCGR n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR et ne sont pas nécessairement comparables à des mesures semblables présentées par d'autres institutions financières.

L'analyse qui suit décrit les mesures hors PCGR que nous utilisons pour évaluer nos résultats d'exploitation.

Bénéfice avant dotation et impôt⁽¹⁵⁾

Le bénéfice avant dotation et impôt correspond au bénéfice (3 582 millions de dollars pour le premier trimestre de 2024; 3 939 millions pour le quatrième trimestre de 2023; 3 133 millions pour le premier trimestre de 2023) avant impôt (766 millions pour le premier trimestre de 2024; (33) millions pour le quatrième trimestre de 2023; 2 103 millions pour le premier trimestre de 2023) et dotation à la provision pour pertes de crédit (813 millions pour le premier trimestre de 2024; 720 millions pour le quatrième trimestre de 2023; 532 millions pour le premier trimestre de 2023). Nous nous servons du bénéfice avant dotation et impôt pour évaluer notre capacité à faire croître notre bénéfice de façon continue, compte non tenu des pertes de crédit, lesquelles sont touchées par le caractère conjoncturel du cycle de crédit.

Résultats ajustés

Nous sommes d'avis que la communication de résultats ajustés ainsi que de certaines mesures et certains ratios qui ne tiennent pas compte de l'incidence des éléments spécifiés décrits ci-dessous et de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition améliore la comparabilité avec les périodes précédentes et permet au lecteur de mieux évaluer les tendances liées aux activités sous-jacentes.

Nos résultats de toutes les périodes présentées ont été ajustés de manière à refléter l'élément spécifié suivant :

- Les coûts de transaction et d'intégration liés à l'acquisition prévue de HSBC Canada.

Nos résultats du trimestre clos le 31 janvier 2024 ont été ajustés de manière à refléter l'élément spécifié suivant :

- La gestion de la volatilité des fonds propres de clôture liée à l'acquisition prévue de HSBC Canada. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Principaux événements au sein de l'organisation du rapport aux actionnaires portant sur le premier trimestre de 2024.

Nos résultats du trimestre clos le 31 octobre 2023 ont été ajustés de manière à refléter les éléments spécifiés suivants :

- Les pertes de valeur liées à notre participation dans une entreprise associée;
- Certains ajustements au titre de l'impôt différé : ces ajustements reflètent la comptabilisation d'actifs d'impôt différé liés aux pertes réalisées relativement à City National au titre de la vente intragroupe de certains titres de créance.

Nos résultats du trimestre clos le 31 janvier 2023 ont été ajustés de manière à refléter l'élément spécifié suivant :

- Le DRC et les autres ajustements fiscaux connexes : cela reflète l'incidence du DRC et l'augmentation du taux d'imposition des sociétés canadiennes de 1,5 % applicable à l'exercice 2022, déduction faite des ajustements au titre de l'impôt différé, qui ont été annoncés dans le budget 2022 du gouvernement du Canada et adoptés au premier trimestre de 2023.

(15) Les montants des périodes précédentes ont été retraités par rapport à ceux présentés précédemment dans le cadre de l'adoption d'IFRS 17, le 1^{er} novembre 2023. Pour plus de détails sur ces changements, se reporter à la note 2 de nos états financiers résumés.

Le tableau qui suit présente un rapprochement des résultats ajustés et des résultats présentés et illustre le calcul des mesures ajustées présentées. Les résultats et mesures ajustés présentés ci-après sont des mesures ou ratios hors PCGR.

Résultats consolidés, montants présentés et ajustés

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action, les nombres d'actions et les pourcentages)	Aux ou pour les trimestres clos les		
	31 janvier 2024	31 octobre 2023 (1)	31 janvier 2023 (1)
Total des revenus	13 485 \$	12 685 \$	13 357 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit	813	720	532
Frais autres que d'intérêt	8 324	8 059	7 589
Bénéfice avant impôt	4 348	3 906	5 236
Impôt sur le résultat	766	(33)	2 103
Bénéfice net	3 582 \$	3 939 \$	3 133 \$
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires	3 522 \$	3 870 \$	3 087 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers)	1 406 324	1 399 337	1 382 754
Bénéfice de base par action (en dollars)	2,50 \$	2,77 \$	2,23 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires diluées (en milliers)	1 407 641	1 400 465	1 384 536
Bénéfice dilué par action (en dollars)	2,50 \$	2,76 \$	2,23 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (2)	13,1 %	14,9 %	12,6 %
Taux d'imposition effectif	17,6 %	(0,8) %	40,2 %
Total des ajustements ayant une incidence sur le bénéfice net (avant impôt)	631 \$	537 \$	97 \$
Élément spécifié : Coûts de transaction et d'intégration liés à HSBC Canada (3)	265	203	11
Élément spécifié : Gestion de la volatilité des fonds propres de clôture liée à l'acquisition prévue de HSBC Canada (3), (4)	286	-	-
Élément spécifié : Pertes de valeur liées à notre participation dans une entreprise associée (5)	-	242	-
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition (6)	80	92	86
Total de l'impôt sur le résultat au titre des ajustements ayant une incidence sur le bénéfice net	147 \$	703 \$	(1 032) \$
Élément spécifié : Coûts de transaction et d'intégration liés à HSBC Canada (3)	47	36	3
Élément spécifié : Gestion de la volatilité des fonds propres de clôture liée à l'acquisition prévue de HSBC Canada (3), (4)	79	-	-
Élément spécifié : Pertes de valeur liées à notre participation dans une entreprise associée (5)	-	65	-
Élément spécifié : Certains ajustements au titre de l'impôt différé (3)	-	578	-
Élément spécifié : DRC et autres ajustements fiscaux connexes (3), (7)	-	-	(1 050)
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition (6)	21	24	15
Résultats ajustés (8)			
Bénéfice avant impôt - ajusté	4 979	4 443	5 333
Impôt sur le résultat - ajusté	913	670	1 071
Bénéfice net - ajusté	4 066 \$	3 773 \$	4 262 \$
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires - ajusté	4 006 \$	3 704 \$	4 216 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers)	1 406 324	1 399 337	1 382 754
Bénéfice de base par action (en dollars) - ajusté	2,85 \$	2,65 \$	3,05 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires diluées (en milliers)	1 407 641	1 400 465	1 384 536
Bénéfice dilué par action (en dollars) - ajusté	2,85 \$	2,65 \$	3,04 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires - ajusté	14,9 %	14,2 %	17,2 %
Taux d'imposition effectif ajusté	18,3 %	15,1 %	20,1 %

- (1) Les montants ont été retraités par rapport à ceux présentés précédemment dans le cadre de l'adoption d'IFRS 17, le 1^{er} novembre 2023. Pour plus de détails sur l'incidence de ces changements, se reporter à la note 2 de nos états financiers résumés.
- (2) Le rendement des capitaux propres attribuable aux actionnaires ordinaires est égal au bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires divisé par la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires est fondé sur les soldes réels de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires avant leur arrondissement.
- (3) Ces montants ont été comptabilisés dans le secteur Services de soutien généraux.
- (4) Avec prise d'effet au premier trimestre de 2024, nous incluons la gestion de la volatilité des fonds propres de clôture liée à l'acquisition prévue de HSBC Canada à titre d'élément spécifié dans le calcul des mesures et ratios hors PCGR. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Principaux événements au sein de l'organisation de notre rapport aux actionnaires portant sur le premier trimestre de 2024.
- (5) Au cours du quatrième trimestre de 2023, nous avons comptabilisé des pertes de valeur liées à notre participation dans une entreprise associée. Ce montant a été comptabilisé dans le secteur Gestion de patrimoine.
- (6) Représente l'incidence de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition (excluant l'amortissement des logiciels), et de toute dépréciation du goodwill.
- (7) L'incidence du DRC et des autres ajustements fiscaux connexes ne tient pas compte d'un montant de 0,2 milliard de dollars comptabilisé dans les autres éléments du résultat global.
- (8) Avec prise d'effet au deuxième trimestre de 2023, nous avons inclus les coûts de transaction et d'intégration liés à HSBC Canada et l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition à titre d'éléments donnant lieu à des ajustements dans le calcul des mesures et ratios hors PCGR. Par conséquent, les résultats ajustés correspondants du trimestre clos le 31 janvier 2023 ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment afin qu'ils soient conformes à la base de présentation de cette mesure hors PCGR. Au 31 janvier 2024, les coûts de transaction et d'intégration cumulatifs (avant impôts) liés à HSBC Canada s'élevaient à 0,6 milliard de dollars, et il est actuellement estimé qu'un montant additionnel de 0,9 milliard sera engagé, pour un total d'environ 1,5 milliard.

Pour de plus amples renseignements sur le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et les autres principales mesures du rendement et mesures et ratios hors PCGR, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR de notre rapport aux actionnaires portant sur le premier trimestre de 2024.

MISE EN GARDE AU SUJET DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

À l'occasion, nous faisons des déclarations prospectives verbalement ou par écrit au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis, et de toute loi sur les valeurs mobilières en vigueur au Canada. Nous pouvons faire des déclarations prospectives dans le présent document, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la SEC, dans d'autres rapports aux actionnaires et dans d'autres communications. En outre, nos représentants peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux analystes, aux investisseurs, aux médias et à d'autres personnes. Les déclarations prospectives dans le présent document comprennent, sans toutefois s'y limiter, les déclarations relatives à nos objectifs en matière de rendement financier, à notre vision et à nos objectifs stratégiques, ainsi qu'à la clôture attendue de la transaction avec HSBC Canada, y compris les coûts de transaction et d'intégration, et comprennent les déclarations de notre président et chef de la direction. Les déclarations prospectives contenues dans le présent document reflètent les points de vue de la direction et sont présentées afin d'aider les détenteurs de nos titres et les analystes financiers à comprendre notre situation financière et nos résultats d'exploitation aux dates présentées et pour les périodes closes à ces dates, ainsi que nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision, nos objectifs et priorités stratégiques et notre performance financière attendue, et pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Les mots et expressions « croire », « s'attendre à », « laisser supposer », « chercher », « prévoir », « se proposer », « estimer », « viser », « s'engager à », « avoir comme but ou objectif », « s'engager », « cibler », « objectif », « planifier », « perspectives », « échéancier », « projeter », « devoir » et « pouvoir », de même que l'emploi du futur ou du conditionnel ainsi que de mots et d'expressions semblables, y compris sous leur forme négative et toutes leurs variantes grammaticales, dénotent généralement des déclarations prospectives.

De par leur nature même, les déclarations prospectives nous obligent à formuler des hypothèses et font l'objet d'incertitudes et de risques intrinsèques de nature aussi bien générale que particulière qui donnent lieu à la possibilité que nos prédictions, prévisions, projections, attentes et conclusions se révèlent inexactes, que nos hypothèses soient incorrectes, que nos objectifs en matière de rendement financier, nos objectifs environnementaux, sociaux ou autres, notre vision et nos objectifs stratégiques ne se matérialisent pas, et que nos résultats réels diffèrent de façon significative de ces prédictions, prévisions, projections, attentes et conclusions.

Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives étant donné que les résultats réels pourraient différer de façon significative des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs de risque. Ces facteurs, dont bon nombre sont indépendants de notre volonté et dont nous pouvons difficilement prévoir les répercussions, comprennent, entre autres, les risques de crédit, de marché, de liquidité et de financement, d'assurance et de non-conformité à la réglementation (ce qui pourrait faire en sorte que nous fassions l'objet de procédures juridiques et réglementaires dont l'issue potentielle pourrait notamment mener à des restrictions, sanctions et amendes réglementaires), le risque de réputation, les risques liés au cadre juridique et réglementaire, à la concurrence et aux modèles, ainsi que les risques opérationnel, stratégique et systémique, et d'autres risques qui sont expliqués aux rubriques portant sur le risque de notre rapport annuel pour l'exercice clos le 31 octobre 2023 (le rapport annuel 2023) ainsi qu'à la rubrique Gestion du risque de notre rapport aux actionnaires portant sur le premier trimestre de 2024. Ces autres risques incluent ceux qui concernent le contexte commercial et la conjoncture économique des secteurs géographiques où nous exerçons nos activités, le marché de l'habitation et l'endettement des ménages au Canada, les technologies de l'information et les cyberrisques et les risques liés aux tierces parties, l'incertitude géopolitique, les risques environnementaux et sociaux (y compris les changements climatiques), les bouleversements numériques et l'innovation, les risques liés à la confidentialité et aux données, les changements de la réglementation, les risques liés à la culture et à la conduite, l'incidence des modifications des politiques budgétaires, monétaires et autres de gouvernements, le risque fiscal et la transparence, ainsi que sur notre capacité à prévoir et à gérer efficacement les risques liés aux facteurs susmentionnés. D'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives sont présentés dans la rubrique portant sur les risques de notre rapport annuel 2023 et dans la rubrique Gestion des risques de notre rapport aux actionnaires portant sur le premier trimestre de 2024, lesquelles peuvent être mises à jour dans les rapports trimestriels subséquents.

Nous avertissons nos lecteurs que la liste susmentionnée de facteurs de risque n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Les investisseurs et autres personnes qui se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions ayant trait à la Banque Royale du Canada doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres incertitudes et événements potentiels, ainsi que l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Les hypothèses économiques significatives qui sous-tendent les déclarations prospectives du présent document sont présentées à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives et, pour chaque secteur d'exploitation, aux sections Priorités stratégiques et Perspectives de notre rapport annuel 2023, mises à jour à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives de notre rapport aux actionnaires portant sur le premier trimestre de 2024, lesquelles peuvent être mises à jour dans les rapports trimestriels subséquents. L'estimation des coûts de transaction et d'intégration a exigé que nous posions des hypothèses concernant l'échéancier et la complexité des avancées technologiques, les coûts de clôture estimés et ceux nécessaires à la création de synergies postérieures à la clôture. Sauf si la loi l'exige, nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, que nous pouvons faire ou qui peut être faite pour notre compte à l'occasion.

Des renseignements complémentaires sur ces facteurs et d'autres sont fournis aux rubriques portant sur le risque de notre rapport annuel 2023 ainsi qu'à la rubrique Gestion du risque de notre rapport aux actionnaires portant sur le premier trimestre de 2024, lesquelles peuvent être mises à jour dans les rapports trimestriels subséquents. L'information fournie dans les sites Web susmentionnés ou pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie du présent document. Tous les renvois à des sites Web contenus dans le présent document sont inactifs et ne sont indiqués qu'à titre informatif.

ACCÈS AUX DOCUMENTS TRAITANT DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les investisseurs, médias et autres parties intéressées peuvent consulter le présent communiqué portant sur les résultats trimestriels, les diapositives sur nos résultats trimestriels, de l'information financière supplémentaire et notre rapport aux actionnaires portant sur le premier trimestre de 2024 en accédant à l'adresse www.rbc.com/investisseurs.

Conférence téléphonique sur les résultats trimestriels et diffusion Web

Notre conférence téléphonique sur les résultats trimestriels aura lieu le 28 février 2024 à 8 h (HE) et comportera une présentation par les dirigeants de RBC de nos résultats pour le premier trimestre. Cette présentation sera suivie d'une période de questions pour les analystes. Les parties intéressées pourront écouter en direct la conférence téléphonique en accédant à l'adresse <https://www.rbc.com/investisseurs/information-financiere.html> ou en composant le 416-340-2217 ou le 866-696-5910 et en entrant le code d'accès 4255087#, entre 7 h 50 et 7 h 55 (HE).

Les commentaires de la direction seront affichés sur notre site Web peu après la conférence téléphonique. De plus, il sera possible d'écouter un enregistrement de la conférence dès le 28 février 2024 à 17 h (HE), et ce, jusqu'au 30 mai 2024, en accédant à l'adresse <https://www.rbc.com/investisseurs/information-financiere.html> ou en composant le 905-694-9451 ou le 800-408-3053 et en entrant le code d'accès 7594177#.

Renseignements aux médias

Gillian McArdle, directrice principale, Communications, gillian.mcardle@rbccm.com, 416-842-4231
Fiona McLean, directrice, Communications financières, fiona.mclean@rbc.com, 437-778-3506

Renseignements aux investisseurs

Asim Imran, vice-président et chef, Relations avec les investisseurs, asim.imran@rbc.com, 416-955-7804
Marco Giurleo, directeur principal, Relations avec les investisseurs, marco.giurleo@rbc.com, 437-239-5374

APERÇU DE RBC

La Banque Royale du Canada est une institution financière mondiale définie par sa raison d'être, guidée par des principes et orientée vers l'excellence en matière de rendement. Notre succès est attribuable aux quelque 94 000+ employés qui mettent à profit leur créativité et leur savoir-faire pour concrétiser notre vision, nos valeurs et notre stratégie afin que nous puissions contribuer à la prospérité de nos clients et au dynamisme des collectivités. Selon la capitalisation boursière, nous sommes la plus importante banque du Canada et l'une des plus grandes banques du monde. Nous avons adopté un modèle d'affaires diversifié axé sur l'innovation et l'offre d'expériences exceptionnelles à nos plus de 17 millions de clients au Canada, aux États-Unis et dans 27 autres pays. Pour en savoir plus, visitez le site rbc.com.

Nous sommes fiers d'appuyer une grande diversité d'initiatives communautaires par des dons, des investissements dans la collectivité et le travail bénévole de nos employés. Pour de plus amples renseignements, visitez le site www.rbc.com/collectivite-impact-social.

© Désignations commerciales de Banque Royale du Canada utilisées.

